

chure intitulée *Sept, Rideau Gate* a été publiée en 1967 à l'intention des dignitaires en visite et son tirage était de 1,500 exemplaires. Cette brochure, ainsi qu'un certain nombre d'autres brochures publiées il y a quelques années, sont distribuées, sur demande, principalement aux étudiants.

LE CHEMIN DE FER VERS WATSON LAKE,
TERRITOIRE DU YUKON

Question n° 2425—**M. Beaudoin:**

1. Le gouvernement entend-il construire un chemin de fer qui conduira à Watson Lake, Territoire du Yukon, dans un avenir prochain?

2. Dans l'affirmative, a) quand débiteront les travaux, b) quand les travaux seront-ils effectués?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): 1. Il n'existe en ce moment aucun projet de construction d'un chemin de fer qui conduirait à Watson Lake.

2. Une étude sur la possibilité économique et des études sur la possibilité technique de la construction d'un tel chemin de fer sont actuellement en cours; ces études indiqueront quand et si un chemin de fer conduisant au Yukon devrait être construit.

LA SOLDE DE VOL AUX PILOTES

Question n° 2464—**M. Robinson:**

1. Le gouvernement fédéral a-t-il l'intention de continuer à verser la «solde d'envolée» aux pilotes qui remplissent surtout des fonctions administratives?

2. Le gouvernement fédéral a-t-il l'intention de faire en sorte que les militaires canadiens qui remplissent les mêmes fonctions avec le même grade reçoivent la même solde, sans qu'il soit tenu compte de leurs titres de compétence?

3. Combien y a-t-il dans les forces armées canadiennes d'officiers navigants de l'ancienne ARC qui n'ont pas de grades universitaires, combien y en a-t-il de chaque grade d'officier, et combien d'entre eux ne sont pas en service de vol de par leurs fonctions mêmes?

M. D. W. Gross (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): 1. Voir réponse à votre question n° 1554, hansard du 10 mars 1969, page 6388.

2. Il est difficile de déterminer ce qu'on entend par le mot «qualification» et les rapports que ce mot peut avoir avec le droit à un certain tarif de solde et à la fonction exercée. Il faut tenir compte aussi des circonstances de l'emploi. Lorsqu'il s'agit d'un emploi qui vise à élargir l'expérience et les connaissances en matière d'administration et d'organisation, alors il est possible qu'un même grade et une même fonction ne correspondent pas à un même tarif de solde à cause de la qualification. Cependant, lorsque la qualification n'est pas un facteur déterminant

pour avoir droit à un tarif de solde donné, la solde est la même pour le même grade et la même fonction.

3. 3,114, ainsi qu'il suit: LGEN, 1; MGEN, 5; BGEN, 16; COL, 67; LCOL, 182; MAJ, 479; CAPT, 2168; LT, 196. Sur ce nombre, 689 ne sont pas en service de vol.

L'ÉTUDE DE LA DEMANDE DE PROFESSEURS
D'UNIVERSITÉ

Question n° 2469—**M. Rose:**

1. Au sujet de la déclaration du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, page 8783 du hansard: «Nous ne prévoyons pas que le Canada puisse se suffire à lui-même, au niveau universitaire, avant 1972», quelles études ou prévisions étayaient cette conclusion?

2. Le gouvernement est-il prêt à déposer les études, statistiques ou prévisions, s'il en est, dont il s'agit?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Ma déclaration du 16 mai, au sujet de la possibilité, pour le Canada, de se suffire à lui-même pour répondre à la demande de professeurs d'université se basait sur une première évaluation, faite par des agents de mon ministère, de données fournies par le Conseil national des recherches. Ce document a tout d'abord paru il y a quelque temps déjà, mais a été reproduit récemment dans le Rapport MacDonald présenté au Conseil des sciences, et intitulé *Graduate Students and Faculty Resources of Canadian Universities and Colleges*. (Diplômés au niveau des études supérieures et ressources en personnel enseignant des universités et collèges canadiens).

Les données que je mentionne se trouvent aux tableaux 4 et 5 du rapport. Ces tableaux projettent la demande et la provision de professeurs d'université au Canada et indiquent que nous pourrions répondre à la demande, grâce à nos propres ressources, dès 1970-1971 d'après un roulement approximatif de 4 p. 100 du personnel enseignant des universités.

La première idée des agents de mon ministère, à laquelle ils tiennent encore, est que le nombre calculé était quelque peu surévalué puisqu'il comprenait un grand nombre de candidats au doctorat qui ne sont ni Canadiens ni immigrants reçus, et qui ne pourraient donc normalement obtenir des postes universitaires au Canada.

En même temps, on a pensé que la projection de la classe des finissants du doctorat en philosophie (Ph.D.) était quelque peu élevée; ceci devrait aussi affecter le nombre prédit de nouveaux diplômés de ce grade disponibles pour l'enseignement à l'université. Ceci a donné, par exemple, un chiffre réel de 1,006 selon le rapport subséquent du Bureau fédéral de la statistique, alors que le